

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

No 172

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 8 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Septembre 1977

Perle de *Radio-TV-Je vois tout* (3 II 77) : « De temps à autre, les baleines viennent s'échouer sur une plage. Suicide collectif et dont on s'interroge sur les motifs. »

Apollons

Grâce à l'agence A.P., nous savons depuis le 9 septembre que « les Apollons musclés qui déambulent sur les plages ne suscitent plus l'admiration de ces dames... » Tel journal a écrit « les apollon », tel autre « les Apollon ».

Les apollons sont des papillons du genre doris. Quant aux noms propres employés par antonomase pour désigner des espèces, des types, ils prennent la marque du pluriel : les Harpagons (les avarés), les Cicérons (les grands orateurs) ; « Dans notre société soi-disant civilisée, combien de Mozarts naissent chaque jour en des îles sauvages ! » (J. Rostand)

Idem pour les œuvres d'art désignées par le nom des personnages représentés : Ce musée compte beaucoup de Jupiters, d'Apollons et de Dianes.

(*Défense du français*, No 172, septembre 1977)

Bohême, bohème

A propos de l'enlèvement de M. Schreyer, l'agence France-Presse a rappelé qu'il dirigea la « Fédération industrielle de *Bohême-Moravie* ». Simple coquille peut-être, mais la confusion est assez fréquente pour qu'on la relève.

La Bohême est un ancien royaume qui constitue aujourd'hui la partie occidentale de la Tchécoslovaquie.

Un bohème est une personne qui mène une vie plus ou moins désordonnée, sans se soucier du lendemain. La bohème est l'ensemble des bohèmes.

A noter que « Bohémien » (originaire de la Bohême) s'écrit avec accent aigu.

(*Défense du français*, No 172, septembre 1977)

« Cash »

On a arrêté au mois d'août un des douze plus grands trafiquants de drogue du monde, « M. » Wankho Sae-wan, comme disait curieusement une information de l'agence France-Presse (découvrons-nous...).

Le texte ajoutait qu'on avait trouvé à son domicile dix mille dollars en chèques et en *cash*... Il s'agissait sans doute d'argent liquide.

On se demande vraiment pourquoi, à l'agence *française* de presse, on préfère, dans un tel cas, traduire « liquide » en anglais...

(*Défense du français*, No 172, septembre 1977)

« En arrière »

On a la sottise habitude, en Suisse romande, d'ajouter les mots « en arrière » lorsqu'on parle d'un certain nombre d'années écoulées : « Cela s'est passé il y a trois ans *en arrière* »...

Nous avons trouvé cette variante, dans un journal commentant l'affaire de Djibouti : « Pour comprendre le comportement du gouvernement français, il faut remonter un peu *en arrière* dans l'histoire. »

Dans les deux cas, l'expression en cause est pléonastique et superflue.

(*Défense du français*, No 172, septembre 1977)

Fêter

Nous avons relevé déjà (Cf. fiche « Commémorer ») qu'il est absurde de dire « Commémorer un anniversaire » : on commémore un événement, on fête ou célèbre son anniversaire (ou cinquantenaire, etc.).

Il faut toutefois prendre garde à la différence de ces deux derniers verbes. Il était de mauvais goût, par exemple, d'imprimer il y a quelques mois, comme l'ont fait certains journaux, qu'on avait *fêté* l'anniversaire de la mort de Hermann Geiger ; il n'y a certainement pas eu de réjouissances à cette occasion ! C'était « célébrer » qui s'imposait en la circonstance.

(*Défense du français*, No 172, septembre 1977)

Comporter, comprendre

La confusion entre ces deux verbes paraît assez répandue dans les pays de langue française. Dernièrement, la Commission française de la culture de l'agglomération de Bruxelles a inauguré un centre de documentation, et diffusé un Avis disant notamment : « Le catalogue de cette bibliothèque spécialisée *comporte* des rubriques sur le bon usage, la terminologie, la néologie... »

Ce catalogue comprend diverses rubriques. « Comporter » signifie permettre, souffrir ; exemples : le règlement comporte certaines facilités ; ce sujet ne comportait pas tant d'ornements.

(*Défense du français*, No 172, septembre 1977)